



2017 DEVE 96 – Mise en œuvre du projet « + de végétal dans les quartiers populaires » voté au Budget Participatif parisien 2016 - Autorisation de financement de 19 projets de rénovation d'espaces verts (10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 17e, 18e, 19e et 20^e).

PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le projet de délibération qui vous est soumis a pour objet d'acter la mise en œuvre de projets votés dans le cadre du Budget Participatif 2016.

La Ville de Paris a fait des quartiers populaires sa priorité. Dans la continuité de la politique menée depuis 2001, cet engagement renouvelé en 2014 pour une ville fondée sur l'égalité de ses territoires et la solidarité de ses habitants, se traduit en actes jour après jour.

En 2016, la Maire de Paris a souhaité amplifier cette démarche en dédiant, dans le cadre du Budget Participatif, une enveloppe spécifique de 30 millions d'euros aux quartiers populaires de Paris. Cet engagement majeur a été couronné de succès : grâce à l'engagement des habitants, du tissu associatif, des Mairies d'arrondissements et des équipes de la Politique de la Ville comme de la Participation citoyenne, plus que jamais, le budget participatif est devenu un levier d'action pour nos territoires.

En effet, en 2016, la mobilisation dans les quartiers populaires a été sans précédent, et ce durant toutes les phases du Budget Participatif. Ainsi, près d'un quart des projets soumis au vote concernaient les quartiers populaires. Cette mobilisation s'est poursuivie pendant le vote, et a contribué particulièrement à la forte hausse des chiffres de la participation. L'augmentation du vote physique au niveau parisien (+87%) vient notamment saluer l'ensemble du travail fait pour aller à la rencontre des habitants et accompagner les porteurs de projets.

Les projets des quartiers populaires ont rencontré un vif succès dans tous les arrondissements comme au niveau parisien, prouvant ainsi, s'il en était besoin, que le choix de la Ville de faire du Budget Participatif une opportunité en faveur d'un Paris inclusif et fondé sur l'égalité des territoires est fortement soutenu et encouragé par l'ensemble des Parisiens. Au total, plus d'une cinquantaine de projets concernant les quartiers populaires ont été retenus dans les arrondissements, et sept d'entre eux ont été votés au niveau parisien.

Parmi ceux-ci, le projet « + de végétal dans les quartiers populaires » a suscité une forte mobilisation dans les territoires. Regroupant 10 propositions déposées par les Parisiennes et les Parisiens, il vise à rénover, embellir, développer des usages et mieux aménager de nombreux espaces verts des quartiers populaires.

Cette délibération est la traduction concrète de la mise en œuvre de ce projet. Il vous est en effet proposé de lancer le programme correspondant aux 10 propositions des Parisiennes et des Parisiens : la rénovation ou l'amélioration des conditions d'accueil du public dans 7 squares, jardins ou parcs pré-identifiés par les habitants pour un montant de 1 078 000€ d'une part, et le lancement de plusieurs autres projets conformément à la proposition n°2664 « Réaménager 10 squares dans les quartiers populaires » pour un montant total de 1 050 000€ d'autre part, se répartissant comme suit :

Ardt	Lieu	Projet	Montant
10	Jardins de l'hôpital Saint-Louis (issu de la proposition 3445)	Rénovation des jardins pour une meilleure insertion dans leur environnement (quadrilatère Saint-Louis, abords de la Chapelle, abords de la terrasse Meary, allée centrale) : subvention à l'APHP pour une étude paysagère.	40 000 €
10	Square Amadou Hampathé Bâ (rattaché à la proposition 2664)	Rénovation du square : réfection de l'aire de jeux avec ajout et remplacement de jeux y compris sol souple	60 000 €
11	Square Jules Verne (issu des propositions 767 et 2666)	Rénovation du square : Création d'un mur végétalisé le long du Pavillon à la Clé	33 000 €
11	Square Jean Aicard (issu de la proposition 2664)	Rénovation du square : restructuration de certaines parties du square et densification de la végétalisation	50 000 €
12	Jardin Ilan Halimi (rattaché à la proposition 2664)	Rénovation du jardin : ajout de mobiliers d'assise et aménagements divers améliorant l'accueil du public	50 000 €
12	Square Saint-Eloi (rattaché à la proposition 2664)	Rénovation du square : restructuration d'une partie du square	50 000 €
13	Jardin Gandon (issu de la proposition 3426)	Rénovation du jardin : renforcement de la présence du végétal au niveau d'une allée et du pourtour de la crèche, déminéralisation et mise en sécurité d'une zone de 600m ² , peinture des murs et murets	250 000 €
13	Parc Kellerman (issu de la proposition 2696)	Rénovation du parc : réaménagement de l'aire de jeux et complément de signalétique	95 000 €
14	Jardin Henri et Achille Duchêne (rattaché à la proposition 2664)	Rénovation du jardin : rénovation de l'aire de jeux (changement des jeux et du sol) et intégration d'agrès sportifs	100 000 €
15	Square des Périchaux (rattaché à la proposition 2664)	Réaménagement du square	100 000 €
17	Mail Bréchet (issu de la proposition 2498)	Renforcement de la présence du végétal dans le mail : végétalisation des pieds d'arbre	80 000 €
17	Square Jean Leclair (rattaché à la proposition 2664)	Rénovation du square : rénovation de l'aire de jeux des moyens, rénovation des bancs, remise en peinture des candélabres et modernisation de l'éclairage du square	65 000 €
Ardt	Lieu	Projet	Montant

18	Square Léon (rattaché à la proposition 2664)	Rénovation du square : réfection des structures des deux aires multisports et réfection des sols	270 000 €
18	Square Rachmaninov (rattaché à la proposition 2664)	Rénovation partielle du square	70 000 €
18	Square Alain Bashung (rattaché à la proposition 2664)	Réaménagement partiel de la partie Nord du jardin	50 000 €
19	Square de la Marseillaise (issu des propositions 3450 et 3397)	Rénovation du square : réaménagement avec déplacement et amélioration des jeux des tous petits et ajout de quelques agrès pour les adultes	80 000 €
19	Jardin de l'Ilot Riquet (rattaché à la proposition 2664)	Rénovation du jardin : extension de l'aire de jeux actuelle en proposant une offre nouvelle (jeux d'échec, agrès, etc.)	85 000 €
20	Jardin Pixérécourt (issu de la proposition 184)	Extension du jardin jusqu'à la rue des Pavillons	500 000 €
20	Jardin des Cendriers (rattaché à la proposition 2664)	Rénovation du jardin : rénovation de l'aire de jeux des petits	100 000 €

C'est pourquoi je vous demande de bien vouloir autoriser le financement de ces 19 projets sur l'AP 05038 « + de végétal dans les quartiers populaires » (budget participatif 2016) de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement d'un montant de 2 200 000 euros, aux chapitres 21 et 23, natures 2312, 2313, 2315, 2128, 2158, 2188 rubrique V823 et au chapitre 204 rubrique 020 du budget d'investissement de la Ville de Paris de l'exercice 2017 et des exercices ultérieurs, sous réserve de la décision de financement.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

2017 DEVE 96 - Mise en œuvre du projet « + de végétal dans les quartiers populaires » voté au Budget Participatif parisien 2016 - Autorisation de financement de 19 projets de rénovation d'espaces verts (10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 17e, 18e, 19e et 20^e).

Le Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil
municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 2017 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'autoriser le financement de 19 projets de rénovation d'espaces verts situés dans les 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 17e, 18e, 19e et 20e arrondissement ;

Vu l'avis du Conseil du 10e arrondissement en date du 22 mai 2017 ;

Vu l'avis du Conseil du 11e arrondissement en date du 22 mai 2017 ;

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement en date du 22 mai 2017 ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement en date du 22 mai 2017 ;

Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement en date du 22 mai 2017 ;

Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement en date du 22 mai 2017 ;

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement en date du 22 mai 2017 ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement en date du 22 mai 2017 ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement en date du 23 mai 2017 ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement en date du 23 mai 2017 ;

Sur le rapport présenté par Mesdames Pénélope KOMITES et Colombe BROSSEL au nom de la 3ème Commission et par Madame Pauline VERON au nom de la 7e Commission ;

Délibère,

Article 1: Est approuvé le financement sur l'autorisation de programme 05038 «+ de végétal dans les quartiers populaires» du budget participatif 2016 d'un montant de 2 200 000 euros, de 19 projets de rénovations d'espaces verts situés dans les 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 17e, 18e, 19e et 20e arrondissements.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 40 000 euros est attribuée à l'AP-HP pour mener une étude paysagère des espaces ouverts au public de l'Hôpital Saint Louis (quadrilatère Saint-Louis, abords de la Chapelle, abords de la terrasse Meary, allée centrale). Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'AP-HP une convention fixant les modalités de versement de cette subvention.

Article 3 : Les dépenses correspondantes seront imputées aux chapitres 21 et 23, natures 2312, 2313, 2315, 2128, 2158, 2188 rubrique V823, ainsi qu'au chapitre 204 rubrique 020 du budget d'investissement de la Ville de Paris de l'exercice 2017 et des exercices ultérieurs, sous réserve de la décision de financement.